

Délibération n°2020-02-07a

Réf. Nomenclature « Actes » : 712

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Présentation des comptes administratifs 2019 : budget principal

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	71
Pouvoirs	13
Votants	84

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juin 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par l'ordonnance 2020-39 du 1^{er} avril 2020.

Henri Granet est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents en visioconférence mesdames et messieurs les conseillers : Stéphane Brindel ; Baptiste Galland ; Nathalie Le Gall ; Catherine Nirelli ; Stéphane Peyraud ; Jean-Pierre Saugeras.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Anne-Marie Aubessard	à	Philippe Brugère	Marc Bujon	à	Pierre Chevalier
Sandra Delibit	à	Michel Buche	Frédérique Fraysse	à	Tony Cornelissen
Xavier Gruat	à	Pierre Chevalier	Michel Lacrocq	à	Jean-Marc Michelon
Daniel Mazière	à	Claude Bauvy	Dominique Miermont	à	Bernard Gaertner
Guy Monnet	à	Nicole Berthon	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	à	Philippe Roche
Jean-Marc Sauviat	à	Mady Junisson			

- **Élus excusés :**

Maryse Badia ; Marine Belle ; Jean-Paul Bourre ; Robert Bredèche (représenté par Aline Chevalier) ; Geneviève Disdero ; Daniel Escurat (représenté par Daniel Joly) ; Alain Gueguen ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Michel Lefort-Lary ; Martine Pannetier ; Daniel Poigneau ; Francis Roques ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Christophe Tur (représenté par Claude Davoine) ; Gérard Vinsot.

- **Ne participe pas au vote :**

Pierre Chevalier, président, qui détient les pouvoirs de Marc Bujon et Xavier Gruat.

Le vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2019.

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2018		1 540 410,10 €
		+	+
CA	Réalisé	19 183 818,87 €	19 545 860,52 €
		=	=
Total section de fonctionnement		19 183 818,57 €	21 086 270,62 €
Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2019			+ 1 902 452,05 €

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2018		56 230,20 €
		+	+
CA	Réalisé	5 365 986,59 €	3 929 138,77 €
Total section d'investissement		5 365 986,59 €	3 985 368,97 €
Résultat d'investissement pour l'exercice 2019			-1 380 617,62 €

Solde des restes à réaliser	
	Montant
Dépenses	1 052 295,81 €
Recettes	1 330 915,54 €
TOTAL	+ 278 619,73 €

Délibération n°2020-02-07a



Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 019-200066744-20200610-20200999099-BF

Il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2019 du budget principal :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019	
A) Résultat de l'exercice 2019	+ 362 041,95 €
B) Résultat antérieurs reportés	+ 1 540 410,10 €
C) Résultat à affecter	+ 1 902 452,05 €
D) Solde d'exécution d'investissement Déficit d'investissement de l'exercice 2019	-1 380 617,62 €
E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2019 Besoin de financement Excédent de financement	0,00 € + 278 619,73 €
F) Besoin de financement total (D + E)	1 101 997,89 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT (C)	1 902 452,05 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	1 101 997,89 €
2) Report en fonctionnement R 002	800 454,16 €

Le président ne participe pas au vote. Il détient le pouvoir de Marc Bujon et Xavier Gruat.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal 2019 dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif ;
- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2019 ;
- **APPROUVE** l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020 comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT (C)	1 902 452,05 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	1 101 997,89 €
2) Report en fonctionnement R 002	800 454,16 €

A l'unanimité	
Votants	84
Pour	84
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 juin 2020

Le président,
Pierre Chevalier

